



# PAS À PAS

MASA - Cidex 25, Boîte Postale n° 40 - 77176 Savigny-le-Temple  
N° d’Affiliation à la Fédération Française de la Randonnée Pédestre : 04170 - N° SIRET : 433 890 522 00017 APE 926C –  
N° d’Agrément Jeunesse et Sports : AS 77 03 1137

## RANDONNÉE DÉCOUVERTE

Du parc naturel des Pyrénées Catalanes  
à Vernet-les-Bains  
**24 juin au 1 juillet 2023**

### Description et localisation de la randonnée découverte

#### Principe de la randonnée découverte

Chaque journée comprend :

- un circuit totalisant de 5 à 17 kms avec des dénivelés positifs de 380 à 800 m (un 1400 m pour les randonneurs expérimentés)
- un centre d’intérêt local

Cette sortie, à la différence de celle de 2022, les randonnées seront moins éloignées du centre d’hébergement, permettant ainsi de mieux profiter de la restauration, de la piscine et du village.

Le nombre maximum de participants est fixé à 15 personnes

Ce séjour est réservé à des randonneurs expérimentés (**voir le niveau des circuits ci-dessous**)

#### L’hébergement

##### Village de vacances VTF "Clair Canigou"

6 Avenue du Docteur Jalibert

66820 VERNET LES BAINS

04 68 05 52 60

- Apéritif de bienvenue
- L’hébergement sera en pension complète du samedi 24 juin 2023 (diner) au samedi 1 juillet 2023 (petit déjeuner inclus)
- Les pique-nique seront livrés par le centre
- Chaque chambre double sera équipée de deux lits séparés avec sanitaire complet (lits faits et linge de toilette fourni)
- Possibilité d’avoir une chambre individuelle (21€ /personne/nuit) **dans la mesure des places disponibles** à préciser au moment de l’inscription)
- Des animations seront proposées en soirée
- Disponible sur le centre : piscine chauffée, bar
- Le séjour comprend un diner régional

## Les circuits

Les circuits sont balisés, pour la plupart, par le comité départemental de randonnée pédestre. Les déplacements vers les lieux de départ des circuits se feront en voiture ou depuis le centre Clair Canigou.

### **J1 - Samedi 24 Juin 2023**

- Arrivée au village vacances VTF à partir de 17h
- 19h30 Diner

### **J2 - Dimanche 25 Juin 2022**

- Matin :
  - 8 h petit déjeuner
  - 10h pot de bienvenue
  - 12 h Déjeuner à l'hôtel
- Après-midi :
  - Circuit 1** - 13h30 : départ à pied vers la cascade des Anglais (**Niveau 2**)  
(Dénivelé 380m - distance 7 kms dont une partie au travers du village de Vernet-les-Bains)



16h30 - retour à l'hôtel – Quartier libre (Piscine sur le centre)  
19h30 - diner

### **J3 - Lundi 26 Juin 2023**

- **Circuit 2** : Le pic de la Pena et la tour à signaux de Goa (**Niveau 3**)
  - 7h30 - petit déjeuner
  - 8h30 - départ vers les termes de Vernet-les-bains (5 minutes de voiture)  
Montée vers le pic de la Peña pour une vue magnifique sur Vernet les Bains et le Canigou  
puis marche vers la tour de Goa (700m + 10 kms)



16h00 - retour à l'hôtel – Quartier libre (Piscine sur le centre) ou Visite de Villefranche de Conflent  
19h30 - diner

#### **J4 - Mardi 27 Juin 2023**

- Visite du village d'Eus et de l'abbaye de Saint Michel de Cuxa (**Niveau 1**)  
7h30 - petit déjeuner  
8h30 - **Circuit 3** : départ vers Eus (20 minutes de voiture) (5 kms 120 D+) 2h de visite max



12h00 - Déjeuner à l'hôtel

13h30 - Départ vers Saint Michel de Cuxa (15 min de route)



Retour vers Vernet les Bains

16h00 - Quartier libre

19h30 - Diner

#### **J5 - Mercredi 28 Juin 2023**

- **Circuit 4** : Mantet – clin d'œil sur l'Espagne (**Niveau 3**)



7h30 - petit déjeuner

8h30 - départ vers le Village de Mantet

Randonnée jusqu'au roc Collom à 2500m d'altitude (16kms 800m de D+)

16h00 - Visite du village de Mantet

17h20 maxi - Retour vers l'hôtel

19h30 - diner

## **J6 - Jeudi 29 Juin 2023**

- **Matin : Circuit 5 : Le pic de l'Alzina (Niveau 2)**



7h30 - Petit déjeuner

8h30 - Départ vers le sud de Vernet les Bains (10' trajet) et montée au pic de l'Alzina (7 kms et 500m D+)

12 h 30 Déjeuner à l'hôtel

- **Après-midi : Bains et SPA des bans de Saint Thomas**



13h30 - Départ vers les bains de Saint Thomas (35 min de route)

17h30 - au plus tard départ vers Vernet

18h15 - Quartier libre

19h30 - Diner

## **J7 - Vendredi 30 Juin 2023**

**Circuit 6 : Les lacs des Camporells et les pics Péric**



Cette sortie sera réalisée en deux groupes avec départ groupé puis retour séparé pour ceux qui monteront aux Perics.

7h30 - petit déjeuner

8h30 - départ vers Formiguères

Lacs des Camporells : 17 kms et 800m de dénivelés niveau accessible à tous (**Niveau 3**)

Les pics Peric : ajouter 6 kms et 600 (deuxième groupe confirmé **Niveau 4**)

18h30 - Retour vers Vernet les Bains

19h30 - diner

## **J8 - Samedi 1 Juillet 2023**

- Petit déjeuner et retour sur Savigny

### **Le voyage**

- Véhicules particuliers : voyage à organiser par les participants

### **Annulation d'une inscription**

#### **Sur justificatif exclusivement**

#### **Hébergement**

Si assurance annulation proposée par le centre

- Coût : 17.75 euros par personne compris dans le coût du séjour  
(Voir conditions du contrat)

Si pas d'assurance annulation proposée par le centre :

Les conditions d'annulation sont décrites dans « l'annexe au règlement intérieur » de l'association concernant les randonnées découvertes (voir l'extrait ci-dessous).

#### **Pour les autres services**

(transport, visites, etc.)

Le remboursement sera fonction des conditions appliquées par chaque fournisseur.

---

### **Extrait de l'annexe au règlement intérieur de l'association concernant les randonnées découvertes**

#### **Annulation d'une participation à une randonnée découverte**

*Les frais d'annulation seront appliqués conformément aux contrats signés avec les organismes.*

*Les organismes de vacances (hébergement, transport, loisirs, etc.) imposent un engagement de réservation de plus en plus tôt. Fréquemment nous devons verser une avance jusqu'à un an avant la randonnée découverte, le nombre exact d'inscrits pouvant être ajusté en général trois mois avant son début. (mais déjà à cette date certains organismes appliquent des pénalités d'annulation).*

#### **Sans contrat « d'assurance annulation »**

*Les conditions d'annulation (avec justificatif) seront les suivantes :*

- *plus de trois mois avant le début de la randonnée découverte, les acomptes seront remboursés en intégralité, sauf si un prestataire les conserve.*
- *Entre trois mois et le début de la randonnée découverte, les acomptes ne seront remboursés qu'après la réalisation du déplacement déductions faites des pénalités et des frais qui auront été appliqués.*
- *En cas de remplacement, le remboursement sera immédiat.*

#### **Avec contrat « d'assurance annulation »**

*Sauf en cas de remplacement, ce sont les conditions du contrat qui s'appliqueront,*

*Attention : ces contrats d'assurance ne concernent en général que les organismes d'hébergement. Les autres prestations (transports, visites, etc.) seront soumises aux conditions des différents contrats.*

---



<b>Budget estimé pour groupe d'au moins 10 personnes</b>
--

Hébergement pension complète + annexes (bus, bateau, train, visites, etc.)

Total séjour/personne	Montant
Base 15 personnes	430 euros

**Ce montant sera régularisé lors du règlement du solde.**

**Important :** Bien que très exceptionnelles (exemple changement de TVA), les dépenses supplémentaires facturées par les prestataires seront demandées aux participants à l'issue du séjour.

<b>Conditions de règlement</b>
--------------------------------

Echéancier proposé

	Montant	Date butoire
Acompte de réservation	130	18/01/2023

Puis à votre choix

Paiements échelonnés	Montant	Date butoire
Acompte N° 2	100	28/02/2023
Acompte N° 3	100	31/03/2023
Acompte N° 3	100	30/04/2023

ou

	Montant	Date butoire
Solde en une seule fois	300 €	30/04/2023

**(nota : cette option pourra être annulée si des fournisseurs exigent des règlements échelonnés )**

## **ANNEXE CONCERNANT LES NIVEAUX DE DIFFICULTÉS DES RANDONNÉES ET DES VISITES**

### Explication des niveaux de difficulté des randonnées

- Niveau 1
- Pas de difficultés particulières, la randonnée est accessible à tous randonneurs correctement équipé.
- Niveau 2
- Cette randonnée peut présenter quelques difficultés (ex : sentiers étroits, passage de zones de rochers, de zones inondables, dénivellements importants et fréquents etc.), mais accessible à des randonneurs pratiquant régulièrement
- Niveau 3
- Cette randonnée présente des difficultés certaines (ex : sentiers en aplomb, zones rocheuses importantes, dénivellements très importants et continus, etc.). Cette randonnée est accessible à des randonneurs expérimentés et qui ont déjà rencontré ces difficultés dans des randonnées hebdomadaires.
- Niveau 4
- Cette randonnée ne peut être pratiquée que par des randonneurs bien expérimentés, pouvant nécessiter un équipement spécifique. Néanmoins elle reste dans le cadre des activités couvertes par l'assurance de la FFR.

### Explication des niveaux de difficultés des visites

- Niveau 1
- Pas de difficultés particulières, visite accessible à tous
- Niveau 2
- Quelques difficultés à prévoir (ex : accès, escaliers, sols, etc.)
- Niveau 3
- Visite compliquée pouvant présenter des difficultés pour certaines personnes (ex : claustrophobie, vertige, mal voyant, etc.)
- Niveau 4
- Visite déconseillée aux personnes sensibles



# PAS À PAS

MASA - Cidex 25, Boîte Postale n° 40 - 77176 Savigny-le-Temple  
N° d’Affiliation à la Fédération Française de la Randonnée Pédestre : 04170 - N° SIRET : 433 890 522 00017  
APE 926C –  
N° d’Agrément Jeunesse et Sports : AS 77 03 1137

**RANDONNÉE DÉCOUVERTE**  
**Du Parc des Pyrénées catalanes à Vernet les Bains**  
**24 Juin au 1er Juillet 2023**

**(à retourner avant le 18/01/2023 )**

**à la MASA - Rue du Rougeau - Cidex 25 - Boite N° 40 - 77176 SAVIGNY LE TEMPLE**

NOM	PRÉNOM

## Règlement

Le bulletin d'inscription sera accompagné d'un chèque d'acompte de 130 €/personne. Je choisis le règlement du solde :

- en une seule fois
- par paiement fractionné

  

Après acceptation de mon inscription, je transmets le chèque de solde ou l'ensemble des chèques à l'adresse indiquée ci-dessus. Ceux-ci seront remis à l'encaissement aux échéances choisies.

## Précisions complémentaires

Je souhaite :

- avoir une chambre single
- partager une chambre double

  

(régimes ou allergies) :

---

En cas d’annulation de ma part je m’engage à régler les éventuelles pénalités

Le :

Signature :